

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe ses administrés  
que le conseil municipal se réunira :

**Le mercredi 22 mai 2019 à 20 h 30**  
Salle du Centre Culturel (rez-de-chaussée de la mairie)

## DELIBERATIONS

### FINANCES

1. Tarif et modalités du stationnement payant à compter de la mise en service des bornes de paiement.
2. Vente de plusieurs bâtiments communaux. Nouveau chiffrage par agence immobilière.

### RESSOURCES HUMAINES

3. Créations et suppressions d'emplois suite à avancements de grades 2019.
4. Création et suppression d'emploi suite à promotion interne 2019.

### ADMINISTRATION GENERALE

5. Adhésion au groupement de commandes initié par le SIEDA pour l'entretien des installations d'éclairage public, pour la période 2020-2023.
6. Projet d'extinction nocturne partielle de l'éclairage public.
7. Accord local pour la composition du conseil communautaire, après le renouvellement des conseils municipaux de 2020.
8. Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé.

Le Maire,



Pour le Maire,  
l'Agent délégué

*J. Bies*